

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	7
---------------	---

PREMIÈRE PARTIE

LE DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE DANS LE DROIT COUTUMIER

LES ORIGINES DE LA RÉSERVE HÉRÉDITAIRE DANS LES COUTUMES DU GROUPE ANGEVIN	13
I	17
II	31
III	45
LES PRATIQUES COMMUNAUTAIRES ENTRE ÉPOUX DANS L'ANJOU FÉODAL (X ^e -XIII ^e SIÈCLES)	59
Le régime des acquêts	62
Le régime des meubles	80
LA RENAISSANCE DU TESTAMENT DANS LES PAYS LIGÉRIENS (XII ^e -XIII ^e SIÈCLES)	95
QUELQUES REMARQUES SUR LE DROIT DE VEUVETÉ OU DOUAIRE DU MARI	123
Une preuve d'ancienneté : le droit de viduité dans la pratique des XI ^e et XII ^e siècles	126
Un trait d'archaïsme : la naissance d'un enfant vivant	131

FACULTÉ DE DISPOSER ET PROTECTION DE LA FAMILLE DANS LE TRÈS ANCIEN DROIT COUTUMIER FRANÇAIS (X ^e -XIII ^e SIÈCLES)	137
La pratique du retrait lignager et de la réserve héréditaire avant le XIII ^e siècle	141
Retrait lignager, réserve héréditaire et <i>laudatio parentum</i>	156

DEUXIÈME PARTIE

LA DOCTRINE

CICÉRON ET LE DROIT NATUREL AU XVI ^e SIÈCLE	175
Le droit naturel cicéronien, instrument de moralisation et de rationalisation de la science juridique	181
Le droit naturel cicéronien, instrument de la systématisation de la science juridique	195
LES ARRÊTÉS DE GUILLAUME DE LAMOIGNON, UNE ŒUVRE DE CODIFICATION DU DROIT FRANÇAIS?	211
Les arrêtés de Lamoignon : œuvre de codification ou ouvrage doctrinal?	215
Un code civil imparfait	222
POTHIER, LE DROIT ROMAIN ET LE DROIT NATUREL	229
L'utilisation du droit romain pour la raison	232
Le droit romain, expression du droit naturel	242
LE PREMIER OUVRAGE FRANÇAIS SUR LE DROIT DES AFFAIRES Le <i>Traité sur les cessions et banqueroutes</i> de Gabriel Bounyn (1586)	253
La cession de biens, institution charitable	256
Le débiteur insolvable, sujet de mansuétude	256
Une institution digne de faveur	259

La cession de biens, objet de méfiance	263
Le port du bonnet vert	264
La prise en considération de la responsabilité du débiteur cédant	267
RICARD, RENUSSON, LE BRUN	
Les premiers traités modernes de droit civil au XVII ^e siècle	271
La construction d'un droit civil français	276
« Nationalisation » du droit civil	277
« Privatisation » du droit civil	284
Rationalisation du droit français	289
Rationalisation des sources	289
Rationalisation des méthodes	295

TROISIÈME PARTIE

DROIT ROMAIN ET DROIT COUTUMIER

L'ALLIANCE DES LOIS ROMAINES	
AVEC LE DROIT FRANÇAIS	307
Abaissement du droit romain	312
L'histoire contre le droit romain	312
Le positivisme juridique contre le droit romain	318
Survie de l'influence romanisante	323
L'apport du droit romain à la théorie juridique	324
L'apport du droit romain à la pratique juridique	330
FONDEMENTS ROMAINS	
ET FONDEMENTS COUTUMIERS DU CODE CIVIL	341
Le droit naturel, vecteur de la tradition romaine	345
La tradition coutumière légitimée par les habitudes des Français	350
LA TERRITORIALITÉ DES COUTUMES AU MOYEN ÂGE	359

LA COUTUME DANS SON ORDRE NATUREL, OU LA DOCTRINE COUTUMIÈRE SAISIE PAR LE RATIONALISME . . .	373
L'abandon de la méthode exégétique	375
La recherche de constructions logiques	385

QUATRIÈME PARTIE
DROIT, JUSTICE, CITÉ

L'ABSOLUTISME MONARCHIQUE A-T-IL EXISTÉ?	399
L'exaltation de la royauté	402
La permanence des traditions monarchiques	410
LE MONDE DES AVOCATS DANS LA FRANCE D'ANCIEN RÉGIME . . .	421
Les avocats dans la société d'Ancien Régime	423
Les avocats et la vie intellectuelle	432
LA PROPRIÉTÉ DU CODE CIVIL	
Modèles et anti-modèles	441
La propriété du Code civil :	
héritage de la révolution ou de la tradition?	444
Le poids du contre-modèle « féodal »	445
Les origines de l'idée moderne de propriété	448
De l'idéal aux réalités	455
Un idéal inaccessible?	455
Un idéal de plus en plus lointain	460
BIBLIOGRAPHIE DE JEAN-LOUIS THIREAU	465
INDEX DES NOMS	473